

COMITÉ DE TOPONYMIE

Document associé : Politique n° 23

[Politique sur les partenariats stratégiques et les désignations toponymiques](#)

Responsable désignée par le Collège : secrétaire générale

Composition :

- 1 cadre
- 1 membre du SEECD (personnel enseignant)
- 1 membre du SPPCD (personnel professionnel)
- 1 membre du Syndicat des employées et employés de soutien
- 1 membre de l'association étudiante

Fréquence des réunions : au besoin